
MES AVANTAGES JEUNES

Jeunes Agriculteurs 24 / FDSEA 24

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricole de la Dordogne (FDSEA) est un syndicat agricole dont la mission générale est de défendre les intérêts des agriculteurs, leurs valeurs, leur métier, leur revenu et leurs conditions de travail. Née il y a près de 60 ans en Dordogne, la FDSEA émane de syndicats cantonaux, eux-mêmes émanant de syndicats locaux. Cette organisation favorise les échanges et la prise de responsabilité. L'équipe professionnelle est force de proposition auprès des pouvoirs publics et des élus politiques. Elle représente également les agriculteurs dans différentes instances de réflexion ou de décision.

AVANTAGES RPOPOSES

Le service emploi de la FDSEA propose, dans le cadre de la charte installation, les avantages suivants pour tous les jeunes installés :

- Conseil gratuit en droit social durant la première année d'installation : assistance par téléphone et sur RDV ;
- Un accès au service paie ;
- Application du tarif adhérent FDSEA (-15%), pour les actes, services et prestations proposés, pendant les 5 premières années d'installation :
 - Sur les prestations juridiques (contrats de travail, avenants, courriers, ruptures etc...) ;
 - Sur les diagnostics sociaux ;
 - Sur la réalisation du document unique via l'application SYSTERA.
- Un écart d'information juridique pour les employeurs dans le flash infos JA, en périodicité trimestrielle.

Jeunes Agriculteur 24 s'engage à faire la promotion de la présente charte sur le site installation-agricole.com.

CONTACTS

Jeunes Agriculteurs 24

Pôle Interconsulaire - Boulevard des Saveurs -
Cré@valléeNord
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
jeunesagriculteurs24@yahoo.fr
05 53 35 88 43

FDSEA – Service employeur

Pôle Interconsulaire - Boulevard des Saveurs -
Cré@valléeNord
employeurs@fdsea24.fr
05 53 35 88 38